

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	15 <sup>ème</sup>
Nom de site	PARIS-15E_ARRONDISSEMENT/71/DE LA CONVENTION	Numéro	T15813
Adresse du site	71, rue de la convention	Hauteur	R+8 (29 m)
Bailleur de l'immeuble	Social - ELOGIE	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout d'un azimut 120° composé de deux antennes 2G/3G/4G/5G (3500 MHz dans la 5G et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G).		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Version précédente accordée à la CCTM du 31/05/2021		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	31/05/2021
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	15/09/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 15e	15/11/2021

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de deux antennes sur l'azimut 120°, la première pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz et 4G/5G (2100 MHz) et la seconde pour la fréquence 3500 MHz 5G. Les deux autres azimuts 0° et 240° (2 fois 2 antennes) restent inchangés.		
Distance des ouvrants	1,50 m en dessous de l'antenne	Vis-à-vis (25m)	R + 6
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 0° < 5V/m - 120° < 3V/m - 240° < 4V/m 5G (3500) : 0° < 5V/m - 120° < 4V/m - 240° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	30,40 m azimut 0° et 120° ; 27,30 m azimut 240° pour les antennes à faisceau fixe 30,95 m azimut 0° et 120° ; 29,05 m azimut 240° pour les antennes à faisceau orientable		

#### Incidence visuelle

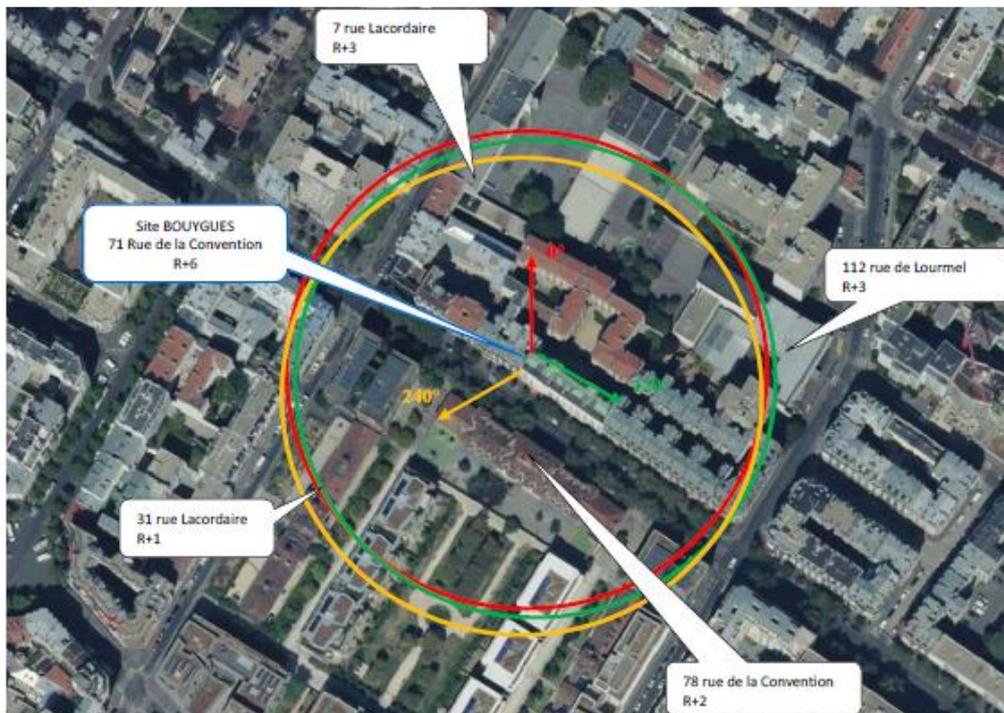
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux azimuts 0°, 120° et 240°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	L'ajout d'un secteur 120°, comprenant l'installation et la mise en service de 2 nouvelles antennes sur le bâtiment
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

#### Date :

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
CRECHES	31 RUE LACORDERE	R+1	Oui	87m	< 1V/m
ECOLE PRIMAIRE	7 RUE LACORDERE	R+3	Oui	100.15m	< 1V/m
ECOLE PRIMAIRE	78 RUE DE LA CONVENTION	R+2	Non	59m	< 1V/m
COLLEGE - ECOLE PRIMAIRE ET LYCEE	112 RUE DE LOURMEL	R+3	Non	102m	< 1V/m

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
CRECHES	31 RUE LACORDERE	R+1	Oui	87m	< 1V/m
ECOLE PRIMAIRE	7 RUE LACORDERE	R+3	Oui	100.15m	< 1V/m
ECOLE PRIMAIRE	78 RUE DE LA CONVENTION	R+2	Non	59m	< 1V/m
COLLEGE - ECOLE PRIMAIRE ET LYCEE	112 RUE DE LOURMEL	R+3	Non	102m	< 1V/m

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

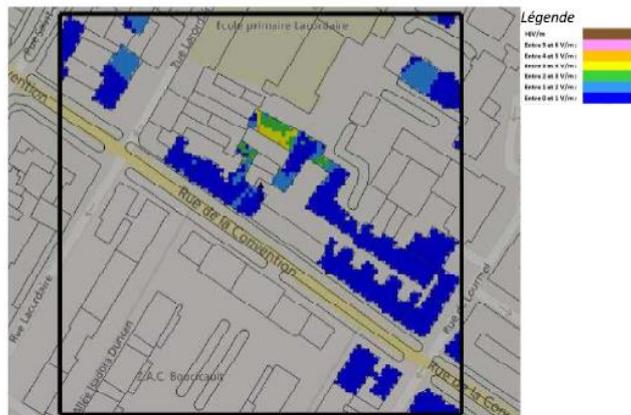
L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 71 RUE DE LA CONVENTION 75015 PARIS-15E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

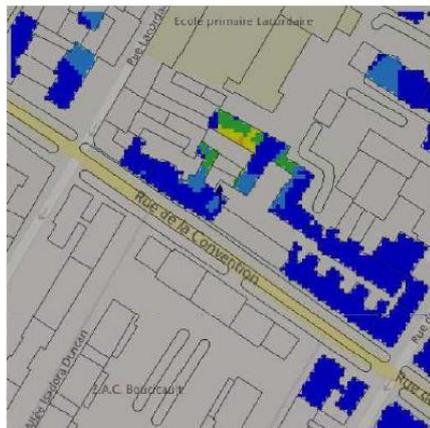
L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 71 RUE DE LA CONVENTION 75015 PARIS-15E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

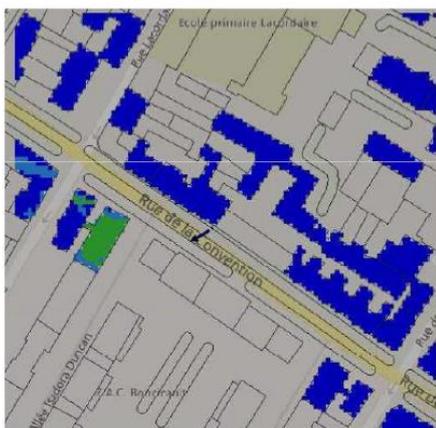
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.



Vue des Antennes Avant/Après

État de l'existant :

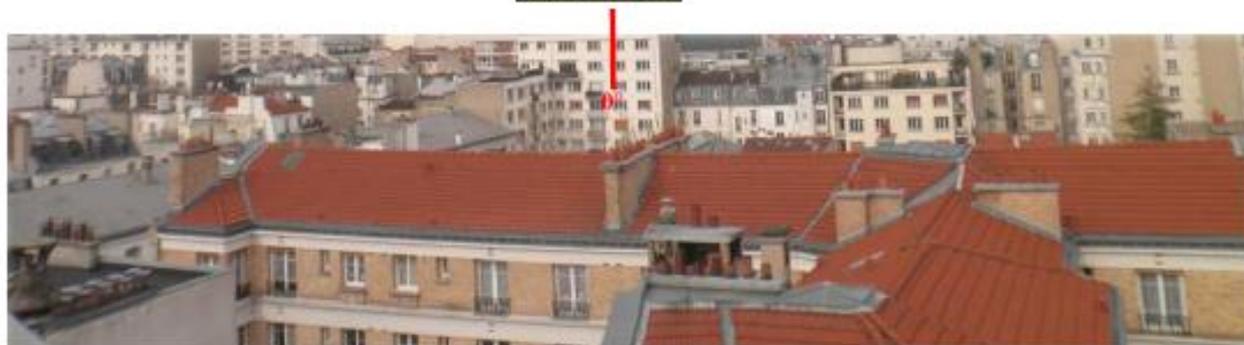


État projeté : Légère modification visuelle



Vue des Azimuts

Azimut S1 :



Azimut S2 :



Azimut S3 :

